

## ABONNEMENT.

**Saumur :**  
Un an . . . . . 30 fr.  
Six mois . . . . . 16  
Trois mois . . . . . 8

## Poste :

Un an . . . . . 35 fr.  
Six mois . . . . . 18  
Trois mois . . . . . 10

## On s'abonne :

A SAUMUR,  
Chez tous les Libraires ;

A PARIS,  
Chez MM. RICHARD et C<sup>o</sup>,  
Passage des Princes.

## POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

## L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

## INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 20 c.  
Réclames, — . . . . . 30  
Faits divers, — . . . . . 75

## RÉSERVES SONT FAITES :

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ;  
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

## On s'abonne :

A SAUMUR,  
Chez tous les Libraires ;

A PARIS,  
Chez MM. HAVAS-LAFFITE et C<sup>o</sup>,  
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

## Chronique Politique.

On sait que des conférences ont eu lieu à Trouville chez le Président de la République, et qu'indépendamment du général de Cissey, trois des directeurs du ministère de la guerre, ainsi que des employés supérieurs de la même administration, y ont assisté.

La dernière de ces réunions a été tenue le 3 de ce mois. Il s'agissait, dit-on, d'arriver à mettre en pratique le système adopté par la commission militaire de l'Assemblée nationale, qui a décidé que l'armée régulière serait à l'avenir partagée en douze corps qui occuperaient d'une manière permanente des régions définies et des localités préparées d'avance.

Ce nouveau mode d'organisation aura pour résultat, lorsque les circonstances l'exigeront, de faciliter la mobilisation et d'aider à la promptitude des opérations. On nous assure que dans les dernières conférences, on a arrêté les bases d'un travail d'ensemble qui sera terminé vers la fin de ce mois et soumis alors au Président de la République.

Trouville n'en a pas fini de si tôt avec les conférences militaires. Lundi et les jours suivants, les maréchaux Baraguay-d'Hilliers et Canrobert, quatre intendants généraux et trois des principaux chefs de service du ministère de la guerre se rendront au chalet Cordier, où sera tenu, sous la Présidence de M. Thiers, un grand conseil dans lequel certaines questions militaires seront traitées.

Cette conférence ne sera pas la seule, d'autres suivront. Nous croyons qu'elle se tiendra lundi ; toutefois, nous ne garantissons pas le jour. Ce que nous certifions c'est que le principe de la réunion est arrêté.

Nous enregistrons sous toutes réserves le bruit qui court au ministère de la guerre. On prétend que M. Thiers fait étudier un

plan de formidables fortifications autour de Belfort. Elles s'élèveraient sur des terrains occupés en ce moment, hors de la première zone militaire, par des constructions, qui seraient frappées d'expropriation pour cause d'utilité publique.

Les choses sont tellement avancées que le décret d'expropriation paraîtrait sous peu au *Journal officiel*.

Cette démonstration des intentions du gouvernement aurait pour but de prouver que nous ne voulons pas céder Belfort et que les Prussiens n'entendent pas le garder.

Comme nous l'avons dit, les adresses signées hors session par les conseillers généraux ne sont pas aussi nombreuses qu'on l'espérait, et de plus elles sont presque toutes signées par la minorité des conseillers, particulièrement quand il s'agit de faire des vœux pour le maintien de la République.

Dans l'Eure, il y a eu cinq signatures sur trente-cinq conseillers, et MM. d'Osmoy et de Salvandy ne figurent pas au nombre des signataires, malgré leurs discours républicains aux régates de Quillebœuf.

Autre symptôme : on remarque que, même dans les départements où les conseillers généraux ont le plus prodigué d'éloges à M. Thiers, les commissions permanentes départementales nommées, comme on sait, au scrutin secret, sont en partie composées d'hommes peu favorables à la République.

Ainsi que nous l'avons annoncé, la reine des Belges a mis au monde une fille. Mercredi a eu lieu le baptême, et la princesse a reçu le nom de Clémentine.

A ce propos, il est intéressant de rappeler l'ordre de succession au trône de Belgique, qui ne s'est pas trouvé changé par la naissance d'une fille.

Léopold II, né en 1835, fils de Léopold I<sup>er</sup> et de Marie-Louise d'Orléans, s'est marié en 1835 à Marie-Henriette d'Autriche, fille de l'archiduc Joseph.

De ce mariage restent deux filles : Louise, née en 1858, et Stéphanie, née en 1864.

Le fils, Léopold, héritier du trône, est mort en 1869.

La reine n'ayant pas accouché d'un fils, l'héritier reste le prince Baudouin, fils du comte de Flandres, frère du roi et de la princesse Marie de Hohenzollern-Sigmaringen. Ce petit prince est né en 1869. Il a plusieurs sœurs.

Le public prête assez peu d'attention au congrès que l'Internationale tient en ce moment à La Haye ; mais nous espérons que le gouvernement veille. Ce congrès n'est pas moins menaçant pour nous que celui des trois empereurs à Berlin.

Ces jours derniers, plusieurs journaux ont attiré l'attention de leurs lecteurs sur un fait consolant qui mérite, en réalité, de ne pas passer inaperçu : c'est que, cette année, les chiffres des exportations et des importations ont dépassé de beaucoup les chiffres correspondants de l'année 1870, et cela malgré la perte de nos riches provinces de l'Est.

Il est clair que la Prusse ne nous a pas ruinés, comme elle en avait l'espérance.

Les journaux prussiens vont triompher. Le roi de Bavière s'est finalement décidé à se faire représenter à l'entrevue des trois empereurs par un prince de sa maison, et il n'est pas difficile de prédire les conclusions qu'en tirera la presse berlinoise.

Dans ce consentement *in extremis* du roi Louis à figurer par procuration dans le cortège des vassaux princiers dont l'empereur Guillaume a tenu à s'entourer, elle vaudra voir une sorte d'amende honorable pour l'accueil plus que réservé fait dernièrement à Munich au prince héritier d'Allemagne et à sa femme : elle vaudra y voir une manifestation éclatante de fidélité et de dévouement, une démonstration destinée à réfuter publiquement les commentaires auxquels a donné lieu l'avènement d'un ministère bavarois franchement autonomiste et catholique.

Ces interprétations ne supportent pas la

discussion. Il est évident que ce qui se passe depuis quelques mois a produit une singulière tension dans les rapports entre les gouvernements de Munich et de Berlin ; en refusant absolument de paraître, soit personnellement, soit par délégation, aux solennités de cette semaine, le roi de Bavière aurait fait à l'amour-propre de l'empereur une blessure qu'il eût difficilement pardonnée, et qui aurait notablement accru la tension existant déjà, au point de rendre une quasi-rupture presque inévitable dans un temps donné.

Or, il saute aux yeux, d'autre part, que la Bavière n'est pas en situation de pousser ainsi les choses à l'extrême et d'entreprendre aussi carrément une lutte qui ressemblerait à celle du pot de terre contre le pot de fer.

Il a donc fallu donner à la cour de Berlin une satisfaction sauvegardant au moins les apparences, et il est facile de s'apercevoir, par le choix du personnage princier chargé de représenter le roi de Bavière, que celui-ci a voulu faire ce qui lui paraissait absolument indispensable, et rien de plus.

En effet, le prince Max-Emmanuel, dont on a annoncé l'arrivée à Berlin, figure le dernier sur la liste des princes bavarois. Il n'a que vingt-trois ans ; il appartient, non pas à la branche royale de la maison de Wittelsbach, mais à la ligne ducale, et n'est qu'un cousin assez éloigné du roi, par sa mère, sœur du feu roi Louis I<sup>er</sup> de Bavière, grand-père du roi actuel.

Si Louis II avait voulu se faire représenter à l'entrevue de Berlin avec éclat, ce n'est pas le prince Max-Emmanuel qu'il aurait choisi, mais son oncle, le prince Luitpold, par exemple, ou l'un ou l'autre de ses cousins-germains, sans parler de son frère, le prince Othon, dont la santé laisse toujours, paraît-il, beaucoup à désirer.

Les indications généalogiques que nous venons de résumer ne sont évidemment pas sans importance pour l'appréciation du fait dont nous nous occupons. Elles semblent clairement prouver que si le roi de Bavière a voulu éviter de froisser trop ostensiblement

## Feuilleton de l'Écho de l'Ouest.

LES

## FAUCHEURS

DE LA MORT,

Par AL. DE LAMOTHE.

## CHAPITRE XI.

SVININ A ATRADA.

(Suite.)

— Ça, continua Svinin, en reprenant son odieux sang-froid, continuons notre besogne. Tu dis donc, Podletz, que tu n'as que deux fils ?

— Je n'en ai pas davantage.

— Krapoulof, fais l'appel d'après ta liste.

— Wladimir Kirposki, cria l'homme de la police.

— C'est moi, fit le propriétaire.

— Georges Kirposky.  
— Me voici, répondit le jeune homme, en s'avançant.

— Michel Kirposky.  
Le second frère vint se placer près de son aîné.

— Thadéa Chusco, née Kirposka.  
— Ma fille et son fils demeurent actuellement en Prusse, dit Wladimir.

Svinin regarda Krapoulof avec un sourire.

— Jean Chusco, continua celui-ci.  
Il y eut un moment de silence.  
— Jean Chusco, répéta Krapoulof.  
Personne ne répondit.

— Sais-tu où est Jean Chusco, commandant des *Faucheurs de la Mort* ? demanda Svinin à Wladimir.

— Sur mon honneur, je l'ignore, fit le vieillard.

— Et moi je le sais, traitre ! gronda le général ; tout-à-l'heure nous réglerons nos comptes. Tu sais que les pères répondent pour leurs fils et leurs gendres ? Continue l'appel.

— Marpha Kirposka.  
— Me voici, fit-elle.  
— Dites donc, colonel, c'est une jolie fille, remarqua Pillardof.

— Des yeux superbes, et bien prise ; elle ferait admirablement dans un corps de ballet...

— Et une bonne femme de Cosaque, reprit Pillardof ; je l'ai vue à cheval, à Varsovie. Je m'en contenterais pour ma part de butin.

Krapoulof continuait sa liste, par l'appel des domestiques.

La moitié s'était jointe aux insurgés d'Atrada, réfugiés dans les bois.

— Capitaine Pillardof, commanda Svinin, faites lier, deux à deux, toutes ces canailles, et à part ce vieux rebelle, que je condamne, pour l'exemple, à être fusillé, sur la place du village, en face de la porte de l'église, comme coupable de participation, au moins par inaction, à la révolte.

— Et maintenant, qu'on fouille le cha-teau.

Au commandement de : fouillez partout,

prononcé d'une voix éclatante par Pillardof, les Cosaques se précipitèrent, avec des hurlements de joie, dans tous les appartements.

Leur capitaine et Krapoulof se faisaient remarquer par l'ardeur de leur obéissance.

Pour les soldats, tout était bon ; quant au spéculateur en casuel, sans perdre son temps aux menus profits, il courut à l'armoire aux images et au vieux dressoir dans lequel les anciennes familles conservent leur précieuse argenterie.

Armoire et bahut étaient vides.

Quelques semaines auparavant, il y avait de l'or et de l'argent.

Le désappointement de Pillardof n'était pas moins grand.

Seul, le colonel Liski se trouvait satisfait ; le hasard, plus que l'avidité, l'avait conduit dans la chambre où, sur sa toilette, César avait laissé une élégante boîte en bois de rose, contenant un assortiment complet de parfums.

— Bah ! se dit Liski, en Sibérie, elle ne lui servirait à rien ; ce sera un souvenir.



le gouvernement impérial, par le refus pur et simple de se rendre à l'invitation qui lui avait été adressée, il s'est arrangé cependant de façon à ne s'y rendre qu'autant qu'il le fallait pour prévenir une rupture.

En ce qui concerne la crise ministérielle de Munich, les journaux prussiens affectent de ne se montrer que médiocrement inquiets de l'avènement éventuel du cabinet Gasser. C'est ce qu'on appelle vulgairement faire bonne mine à mauvais jeu.

Il est incontestable pourtant que la réaction qui va sans doute se produire en Bavière contre les tendances d'unification et de centralisation à outrance, et contre le système de persécution religieuse dont on s'inspire de plus en plus à Berlin; il est évident, disons-nous, que cette réaction produira des effets notables même en dehors de la Bavière, car elle fournira un centre et un appui aux nombreux éléments qui, dans toutes les parties de l'Allemagne, en Prusse autant qu'ailleurs, sont opposés à la direction politique que M. de Bismark veut imprimer au nouvel empire.

Nous aurons, du reste, l'occasion de revenir sur le revirement caractéristique dont la crise ministérielle bavaroise est l'indice.

## Informations diverses.

D'après les dernières nouvelles de Londres, l'incendie de la cathédrale de Canterbury aurait été occasionné par la chute d'un pot de résine dans un réchaud.

Le monument est assuré pour la somme de 20,000 livres sterling.

Les pertes sont évaluées à 5,000 livres.

L'évêque de Nancy vient d'ordonner des prières en actions de grâces pour remercier Dieu de nous avoir accordé de magnifiques récoltes. Que vont dire les radicaux? remercier Dieu!

Nous avons parlé de l'incident relatif au colonel Stoffel. On nous assure aujourd'hui que le Président de la République, qui s'est fait faire un rapport sur la situation de cet officier supérieur, n'aurait pas encore signé le décret qui prononce sa mise à la retraite. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'emploi du colonel Stoffel n'a pas été déclaré vacant, et que la direction de l'artillerie n'a pas pourvu à son remplacement dans les cadres.

Nous espérons, dans l'intérêt même de M. Thiers, que le Président de la République, s'il en est temps encore, ne cédera pas à des mesquines rancunes, et qu'il ne privera pas l'armée des services d'un officier courageux et distingué.

Il vient de paraître un volume assez intéressant, intitulé: *Tableau statistique et comparé des qualités distinctives des souverains des diverses nations, depuis l'origine des empires jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle*, etc.

Dans cet ouvrage, on lit les notes sui-

vantes, concernant les 83 princes qui ont régné sur la France avant la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

L'auteur en compte:

Onze dans les fainéants, parmi lesquels Louis V, Henri III et Louis XV; — un seul comme érudit, Robert-le-Dévoit; — trois législateurs, Charlemagne, saint Louis et Napoléon; — un fou, Charles VI; — deux superstitieux, Louis XI et Henri III; — cinq ayant mérité le nom de grands, Clotaire, Charlemagne, Henri IV, Louis XIV et Napoléon; — quatre le nom de justes, Dagobert, Henri I<sup>er</sup>, Louis IX et Louis XVI; — quatre celui de bienfaisants, saint Sigebert, Louis XIII, Louis XIV et Louis XVI; — trois flétris du nom de débauchés, Childéric, Henri III et Louis XV; — quatre celui de méchants, Clotaire I<sup>er</sup>, Philippe IV, Louis X et Charles IX; — trois celui de cruels, Clotaire II, Louis VII et Louis XI.

M. Sainte-Fare-Bontemps énumère ensuite six souverains français assassinés, et deux assassins, Clotaire I<sup>er</sup> et Chilpéric; — six empoisonnés et un empoisonneur, Louis XI; — neuf détrônés, cinq rappelés, et un seul ayant abdicqué, Napoléon.

Sur les 2,542 souverains des 64 nations cités dans l'ouvrage, on compte: 290 rois détrônés; — 64 ayant abdicqué; — 20 qui se sont suicidés; — 41 qui ont été atteints de folie; — 405 qui sont morts en combattant; — 123 qui ont été faits prisonniers; — 25 qui ont été martyrisés; — 154 qui ont été assassinés; — 62 qui ont été empoisonnés, et 408 qui ont été condamnés à la peine de mort.

On lit dans le *Times*, du 2 septembre:

M. Dupuy de Lôme, ingénieur naval et constructeur, et l'un des promoteurs du projet ayant pour objet d'améliorer les voies de communication entre Calais et Douvres, a eu une longue conférence à Trouville avec M. Thiers à ce sujet. Le Président a écouté avec un profond intérêt les explications scientifiques qui lui ont été données par M. Dupuy de Lôme et lui a promis d'examiner avec soin les modèles soumis à son inspection.

L'intention du gouvernement serait, dit-on, d'étudier avant peu les différents projets de même nature dont on s'occupe depuis ces temps derniers, ainsi que les objections qu'ils ont soulevés dans les ports de la Manche.

Le Conseil d'Etat différera à donner son opinion sur ces projets d'entreprise jusqu'à ce que leurs promoteurs aient obtenu du Parlement anglais pouvoir pour entreprendre les travaux nécessaires dans les ports insulaires.

Tous ces pourparlers et ces préliminaires conduisent naturellement à cette conclusion qu'il est sérieusement question en ce moment que les travaux d'amélioration, relatifs aux communications entre la France et l'Angleterre, entreront sous peu dans une phase nouvelle.

On se souvient que l'abbé Junqua avait frappé d'un appel comme d'abus devant le

Conseil d'Etat la sentence de l'archevêque de Bordeaux qui lui avait interdit le costume ecclésiastique. Cette affaire, qui était depuis longtemps pendante à la commission, est tout-à-coup sortie des cartons.

Elle sera jugée à la séance du 4 par la section de l'intérieur du nouveau Conseil d'Etat, au rapport de M. Silvy. Ce sera le début de ce dernier. L'appel de l'abbé Junqua sera soutenu par M<sup>e</sup> H. Duboy.

Mercredi, à deux heures et demie, place Vendôme, les passants ont été témoins du fait suivant qui peut bien consoler de certaines choses.

Une centaine d'Alsaciens, qui venaient de tirer au sort à la mairie du XV<sup>e</sup> arrondissement, ont fait deux fois, en chantant des *lieder* du pays, le tour de la ruine de la colonne. De temps à autre ils se tournaient vers le débris sacré en criant: Vive la France!

Les passants s'arrêtaient profondément émus et attendris. On s'empressait autour d'eux; on leur serrait les mains. Un Mulhousois est descendu de voiture et leur a donné deux napoléons en les engageant à rester, comme ils l'étaient, calmes et dignes, et à éviter de fournir à qui que ce soit le moindre prétexte de désordre.

Salut à la noble Alsace!

L'Indépendance de l'Est annonce que la charpente de deux grands bâtiments parallèles pour les baraquements est construite, et on espère que l'un d'eux au moins sera terminé le 22 septembre. Il suffirait pour loger la nouvelle garnison qui incomberait à Barle-Duc à cette époque.

Charleville et le département de Meurthe-et-Moselle seront plus heureux. En effet, les baraquements seront livrés à l'administration le 25 septembre au soir.

Les troupes allemandes ont commencé, dans la Marne et dans la Haute-Marne, leur mouvement de concentration.

Ainsi, toutes les garnisons établies dans les villages environnant Chaumont sont réunies dans cette ville. Elles y resteront jusqu'à ce qu'elles soient dirigées sur le département des Vosges.

Mardi dernier, le village de Chatoillemot a été évacué par les Allemands.

Saint-Dizier n'est plus occupé que par cinquante hommes. Le poste de l'Hôtel-de-Ville et celui de la gare sont complètement abandonnés.

Il y a trois mois environ, l'on signalait comme très-graves et très-menaçantes pour l'industrie la rareté et la cherté toujours croissantes de la houille en France, en Angleterre et en Belgique. Depuis cette époque, la situation n'a fait qu'empirer, et aujourd'hui les prix dépassent de 7 0/0 le cours normal.

Un pareil état de choses appelle hautement l'attention du gouvernement et des grands industriels. La prospérité publique y est attachée.

mestiques, dites-moi où ce vieux scélérat a caché son trésor et ses armes, et je vous ferai tous relâcher.

Les domestiques ne savaient rien.

— Pillardof, fais-moi fouailler tous ces drôles, pour leur rendre la mémoire, rugit l'avidé Svinin; il y aura cent roubles pour tes Cosaques.

Les soldats ne se le firent pas répéter; les nagaïgues sifflèrent dans l'air et tracèrent leurs sillons sanglants sur les épaules, les bras et le visage des victimes.

Tout ce luxe de cruautés ne servit de rien et, quoiqu'il eût carte blanche, le général commençait à craindre d'être allé trop loin.

— Il faudrait cependant trouver au moins quelque preuve de complicité, dit-il au colonel qui, pendant l'exécution, débouchait, un à un, chaque flacon, pour respirer les essences.

— Vous pourriez faire cacher quelques fusils dans une caisse, que vous feriez ouvrir ensuite devant les paysans d'Atrada, fit le colonel.

— C'est une bonne idée, mon cher, je

Ainsi, rien que dans le département de la Seine-Inférieure, il faut compter sur une charge annuelle de plus de 8 millions si aucun remède n'y était apporté.

Nous apprenons que, par suite d'examen géologiques, on a l'espoir de rencontrer des gisements de houille dans le pays de Bray.

Le conseil général a chargé un ingénieur spécial de commencer des fouilles d'expérimentation. Une somme de 5,000 fr. a été affectée à cette exploration, qui présente un si haut intérêt.

On écrit de Metz, 24 août:

D'après une annonce dans le *Journal officiel*, les jésuites feront vendre aux enchères leur mobilier et tout le matériel de leur collège d'ici. Parmi ces objets se trouvent 500 lits complets, des instruments de musique et de la musique, des costumes historiques, des vins en tonneaux et en bouteilles. On assure que les Pères vont rouvrir leur collège le 27 du mois prochain, au château de la comtesse Boncourt la Grange. La maison de Metz a compté, dans ces derniers temps, 76 pères jésuites, tous étrangers, excepté 4 Alsaciens, qui, au reste, transmigreront aussi dans le nouvel établissement.

Le 1<sup>er</sup> novembre prochain, M. Léon Say, préfet de la Seine, inaugurera les cours de gymnastique que l'on vient de créer dans chacun des vingt arrondissements.

La commission qui avait été chargée d'examiner cette importante question vient de terminer son œuvre. Le rapport, qui conclut à l'adoption de cette institution, ajoute que ces gymnases seront fondés sur les meilleurs modèles existant en Angleterre et en Allemagne.

Les nouvelles taxes perçues à l'entrée de nos ports ont eu pour résultat de diminuer dans des proportions assez notables le nombre des navires étrangers expédiés en France.

C'est ainsi que, pendant les premiers mois de 1872, il n'est entré dans nos ports que 9,863 bâtiments étrangers chargés de 2,482,805 tonnes.

En 1870, pendant la même période, il n'en était pas arrivé moins de 44,266 portant 2,342,744 tonnes.

Différence en moins pour 1872: 459,936 tonnes.

Ces chiffres n'ont pas besoin de commentaires.

Ainsi que nous l'avons déjà dit, il y a vingt-sept chapeaux qui n'ont pas de titulaire en ce moment. Si l'on croit ce qui se dit dans l'entourage du pape à Rome, il ne serait pas de quelque temps encore pourvu à ces vacances. Pie IX au Vatican, entouré des troupes italiennes, se considérerait comme ne jouissant pas d'une entière liberté pour la désignation aux hautes dignités qui lui semblent plus particulièrement toucher

Et il la prit, le plus honnêtement du monde.

En Russie, prendre ainsi n'est pas voler.

Demeuré dans le salon où, suivant ses ordres exprès, devaient être déposés, sur la table, les armes et les objets d'or et d'argent, Svinin attendait avec impatience.

— J'ai mal fait de prendre des Cosaques avec moi, dit-il au colonel Liski; ces gailards sont d'excellents chiens de chasse...

— Mais qui ne savent pas rapporter, interrompit le colonel.

— Mon cher, votre plaisanterie peut être fort bonne, reprit Svinin; mais comme je suis responsable envers l'Etat des richesses des insurgés, je tiens à ce que rien ne se perde; donnez donc les ordres les plus rigoureux pour que chacun fasse son devoir. Et, dites-moi donc, mon cher, qu'avez-vous là?

— Une boîte de parfums, Excellence.

— Pouah! fit Svinin, je déteste les bonnes odeurs. Allez promptement.

Il n'y avait pas besoin des ordres de l'Excellence pour stimuler le zèle des Cosa-

ques; dirigés par Krapoulof et leur capitaine, ils brisaient tous les meubles, éventraient fauteuils, canapés et matelas, sondaient les murs et les planchers, et défonçaient jusqu'aux tonneaux, pour cet or introuvable.

A l'exception d'une petite croix d'argent, d'une vieille timbale et de quatre ou cinq couverts, ils ne rapportèrent rien: pas une arme, pas une pièce de monnaie.

Svinin trépignait de rage.

— Brigand! qu'as-tu fait de ton argent? cria-t-il, en secouant rudement Kirposky.

— Je n'en ai pas, répondit le vieillard.

— Podletz, chien, menteur, boue de ma boîte, tu l'as caché, mais tu diras où.

Et il le serrait à la gorge, en lui meurtrissant le visage.

— Je n'en ai pas.

— Si tu ne me dis où il est, je fais brûler ton château et je confisque tes propriétés.

— Je n'en ai pas.

— Je fais pendre toute ta famille, vieil opiniâtre, tête de bois. Voyons, vous autres, continua-t-il, en s'adressant aux do-

vais la mettre à exécution. Où donc est cette brute de Krapoulof?

Krapoulof n'était pas loin; croyant sur la parole de l'amateur Liski, que le tableau peint par César valait effectivement deux cents roubles, il s'était emparé d'un fauteuil et décrochait l'objet de sa convoitise.

Au moment où il le détachait du mur, il s'aperçut que le cadre massif cachait une cavité d'où, en plongeant la main, il retira une étoffe de soie amaranthe frangée d'or.

Il poussa un cri de joie, auquel Marpha répondit par un cri de terreur.

Au-dessus de la tête des Cosaques et des Polonais, Krapoulof venait de déployer l'étendard sacré de la Pologne, avec son image sainte, son cavalier, son aigle blanc et l'archange Michel, tenant deux épées.

Svinin n'avait plus besoin de preuves.

— Traître! cria-t-il, d'une voix tonnante, nieras-tu encore ton crime?

Et il frappa le vieillard d'un tel coup à la tête, que le sang jaillit sur ses cheveux blancs.

(La suite au prochain numéro.)



au gouvernement de l'Eglise catholique romaine, aussi bien au point de vue temporel qu'au point de vue purement ecclésiastique.

Si Sa Sainteté devait revenir sur cette pensée — qui lui est attribuée, — les noms qui ont été dernièrement prononcés, et l'un des premiers, celui de M<sup>re</sup> Guiberg, archevêque de Paris, seraient sans aucun doute l'objet de la plus haute distinction pour laquelle l'opinion du monde religieux les a depuis longtemps désignés.

## LES ÉCOLES DE LYON.

Si nous en croyons la *Décentralisation*, la mairie a protesté par une lettre adressée à M. Cantonnet, contre la mise à exécution des arrêtés sur les écoles. Cette lettre aurait été rédigée dans la réunion du conseil municipal dont nous avons parlé hier.

Forcé restant à la loi, le citoyen Valet, conseiller municipal, donne sa démission en ces termes :

« Citoyen maire,

» La mise à exécution des arrêtés préfectoraux des 4<sup>er</sup> juin et 27 juillet derniers m'oblige, pour rester conséquent avec mes principes et me respecter moi-même, de vous donner ma démission de membre du conseil municipal de Lyon.

» En me retirant, j'emporte le regret de n'avoir pu réussir à faire triompher le droit des travailleurs. »

Voici le texte de la protestation de la mairie :

« Lyon, le 4<sup>er</sup> septembre 1872.

» Monsieur le préfet,

» J'ai reçu aujourd'hui votre dépêche du 31 août, nous notifiant la liste des instituteurs et institutrices nommés par vous en conformité des arrêtés de M. Pascal, votre prédécesseur, des 4<sup>er</sup> juin et 27 juillet derniers.

» Vous me demandez d'assurer, en ce qui me concerne, l'application de ces dispositions, et notamment de vous fournir, pour chaque école, un inventaire du mobilier personnel et scolaire.

» Le conseil municipal a jugé que les décisions de M. Pascal ont été prises en violation des principes les plus formels des libertés et des prérogatives municipales, ainsi qu'au mépris des sentiments unanimes de l'immense majorité républicaine de la population lyonnaise.

» Je ne saurais, en conséquence, sans me rendre moi-même complice de tendances qu'il est de mon devoir de répudier et de condamner hautement, m'associer en aucune façon à l'exécution d'actes aussi attentatoires à l'exercice légitime et régulier des droits que nous tenons de la confiance de nos électeurs.

» En vous transmettant cette déclaration, il m'importe de vous renouveler, Monsieur le préfet, ma protestation et celle du conseil municipal contre un ensemble de mesures dont notre recours au conseil d'Etat détermine le caractère excessif, illégal et dangereux; il m'importe aussi de vous faire observer qu'en prescrivant et réglant vous-même la mise en vigueur des arrêtés de M. Pascal, vous assumez la responsabilité de toutes les éventualités qui peuvent surgir d'une pareille situation; et cela, sous toutes réserves des droits que la Ville pourrait avoir à faire défendre et prévaloir en justice.

» Veuillez agréer, etc.

» Le maire de Lyon,

» Signé : C. BOUCHU, adjoint. »

Le citoyen Bouchu a rempli, par *intérim*, les fonctions de maire. M. Barodet est rentré à son poste et ne se dérobera pas plus longtemps à la responsabilité des actes d'un conseil dont il partage les sentiments et dicte ordinairement la conduite.

L'affaire des écoles éclaircit les rangs du conseil municipal de Lyon. Hier, le citoyen Valet donnait sa démission. Aujourd'hui, les conseillers Barbécot, Marmonnier, Farenec et quelques autres se retirent.

Les portes de l'Académie restent ouvertes à la municipalité lyonnaise, tout aussi forte que ce lettré élevé aux honneurs par les grolards du Rhône et dont le *Courrier de Lyon* donne cet échantillon d'orthographe :

Pour le maire et l'adjoin absant,  
le conseiller,  
Brunet.

M. Barodet est venu solliciter du gouvernement un sursis à l'exécution de l'arrêté sur les écoles. C'est du moins le but que la *France républicaine* prête au voyage du maire de Lyon. Cette feuille affirme que M. Barodet était si persuadé du succès de sa démarche qu'il écrivait à l'un de ses adjoints :

« Je sors de chez M. Valentin, il m'a affirmé que le gouvernement verrait avec plaisir M. Cantonnet surseoir à l'exécution de l'arrêté Pascal.

» — Par conséquent, m'a-t-il dit, si vous êtes d'accord avec votre préfet pour un sursis, cela ira tout seul. »

D'après le même journal M. Barodet, avant de se rendre à Versailles, se serait adressé à M. Cantonnet qui lui aurait répondu :

« — Il n'est pas possible de vous donner une lettre aussi précise, parce que je semblerais blâmer mon prédécesseur; mais je vous remettrai une lettre dans laquelle je reconnaîtrai l'utilité d'un sursis. »

Au moment de partir, M. Barodet vint chercher une lettre, qui ne lui fut pas remise.

## Nouvelles extérieures.

ESPAGNE.

De tous côtés, les correspondants d'Espagne écrivent aux journaux de Paris que la lutte n'est point finie. Voici ce qu'on lit dans une de ces correspondances :

« Madrid, 3 septembre.

» Le mouvement carliste, dont je vous ai mandé la recrudescence, doit inspirer de nouvelles et très-sérieuses craintes au gouvernement de Madrid, puisqu'il concentre des compagnies de carabiniers dans la Navarre et les provinces basques, au risque de dégarnir les postes de la douane, de favoriser la contrebande, et par conséquent de se priver d'importants revenus. Les introductions de marchandises ont été considérables en ces derniers temps. Le général Moriones n'a pas été sans le savoir. On lui a reproché fort sa bienveillance. Sans le calomnier, il a de justes droits à la reconnaissance des passants.

» Les journaux s'occupent beaucoup de la Navarre et des provinces basques. Leurs intentions hostiles inquiètent les vieux partis. Ils redoutent une prise d'armes et ne sont pas sans raisons pour cela. Quelques bandes ont, en effet, reparu dans la vallée d'Aran, à Goizueta et près de Guernica. Plusieurs cabecillas sont, dit-on, rentrés en Navarre, dans le même temps qu'on y opérerait des dépôts d'armes sur plusieurs points de la frontière. Depuis que le parti carliste bataille en Catalogne, cette province, sans contredit, est celle qui, le mieux, a soutenu la lutte. Si dans le Nord il y avait eu pareille ténacité, pareille entente parmi les chefs, les appuis de don Amédée se trouveraient présentement dans une situation critique, car le Trésor est à sec, et on ne sait comment s'ingénier pour lui créer des ressources. »

Cette même correspondance porte en *post-scriptum* :

« Au départ du courrier, l'agitation est grande à Puerto Rico; les volontaires et les séparatistes sont très-animés les uns contre les autres. On redoutait une lutte entre les deux partis. »

Il paraît aussi que tout n'est pas rose dans le ménage de don Amédée. Ce même correspondant ajoute :

« Il court de vagues rumeurs sur la santé de dona Maria-Victoria. Ses querelles avec son époux ne sont plus ici un mystère pour personne. La domesticité du palais ne tient pas si bien le secret qu'on n'ait vent, parfois, de scandaleux esclandres. Si l'on en croit la chronique, le prince se serait montré peu endurant aux reproches de son épouse. Dans la chaleur de la dispute et de ses emportements, il se serait oublié jusqu'à se servir du même bois dont usa Sganarelle dans sa querelle avec Martine, avec cette différence très-regrettable, c'est que celui-ci fut beaucoup plus bénin pour sa chère moitié et n'eut pas le bras aussi rude que don Amédée.

» Les alphonssins du *Tiempo*, très au courant des choses intimes du palais, insinuaient, hier, avec une sorte de volupé,

que les souffrances de dona Maria mettaient en grand émoi et ses amis et ses serviteurs.

» Sur le chapitre de certaines choses, les alphonssins devraient être moins imprudents. Ils s'exposent à des représailles, non de la part des carlistes, qui toujours se sont montrés respectueux envers Marie-Christine et sa fille, mais de la part des radicaux, des progressistes et des démocrates de toute couleur, très-enclins à gloser sur les irrégularités de ces deux princesses, et à rappeler diverses scènes très-vilaines dont furent témoins les palais de Charles III et du prince Basilewski.

» Je n'entre pas dans d'autres détails. Car cela n'arrive qu'aux souverains d'aventure, aux souverains qui se démocratisent en caressant la populace, en lui disant que c'est d'elle qu'ils tirent leur origine et leur pouvoir. »

## Chronique militaire.

Il est question au ministère de la guerre d'élever, sur un des points culminants de Paris, un observatoire militaire dans le genre de celui qui est établi à Cronstadt, et qu'un officier a été chargé de visiter il y a quelque temps avec l'autorisation du gouvernement russe.

\*\*\*

Le journal le *Soir* a publié un article dans lequel il accuse plusieurs chefs de corps de se prêter à des manœuvres blâmables ayant pour but de soustraire certains jeunes gens aux charges du service militaire.

On sait que la nouvelle loi dont la première partie a été votée par l'Assemblée nationale n'est exécutoire qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1873, et que la classe de 1871 se trouve encore placée sous l'empire de l'ancienne législation qui permet aux colonels d'autoriser, sous certaines conditions, le remplacement des hommes qui font partie de leur régiment.

La *Patrie* assure que le ministre de la guerre a, par une circulaire récente, recommandé aux chefs de ces corps l'exécution des règlements pour l'application de la loi, et qu'il a ordonné une enquête sur les faits que le *Soir* vient de signaler.

\*\*\*

Le *Gaulois* contient, depuis quelques jours, des notes militaires très-intéressantes, signées Paul Mazières. Nous y trouvons aujourd'hui une judicieuse appréciation du système de réorganisation militaire, au point de vue de la mobilisation, discuté actuellement à Trouville, et cette observation si juste :

« Si l'empereur ne savait pas triompher de certains obstacles, on ne peut en dire autant de M. Thiers, qui met carrément le marché à la main de l'Assemblée nationale et rembarre sèchement ses *collaborateurs*, quand ils se permettent de heurter de front ses idées. Dans les affaires militaires, cette ténacité ne nous déplaît pas, loin de là; seulement si on l'emploie parfois à faire triompher une idée irréalisable, cela peut mener loin.

» Tel est le cas du projet actuellement en voie de gestation à Trouville. Il ne saurait plaire au ministre de la guerre dont il complique la besogne déjà si compliquée; encore moins à son véritable bras droit qui remplit les fonctions de sous-secrétaire d'Etat sans en avoir le titre, à l'intelligent et laborieux intendant général Guillot.

» Dans le cas actuel, il est de leur devoir de présenter leurs observations sous forme de *démission*, la seule forme sous laquelle le *Président de la République* accepte les objections.

» Quand il verra qu'aucun homme intelligent et instruit ne veut se charger de former des corps d'armée disparates, greffés sur une loi de recrutement d'une application bien difficile, M. Thiers, malgré son opiniâtreté, sera bien forcé de capituler. »

## LE MARIAGE DE M. LOYSON.

Après l'affaire des Ecoles de Lyon et la question Stoffel, l'événement du jour c'est le mariage de M. Loyson, ci-devant Père Hyacinthe.

On lit dans la *Shipping and mercantile Gazette*, du 4 septembre :

« Hier, le père Hyacinthe a épousé Emilie-Jane, fille de M. Amory Butterfield et veuve de M. Edwin Ruthven Meriman, des Etats-Unis d'Amérique. »

L'ex-père Hyacinthe, M. l'abbé Loyson, dit le *Moniteur*, éprouve un besoin tout particulier de faire parler de lui, et il a certainement la démangeaison de la publicité. Qu'il ait pris la résolution de se marier, malgré les vœux éternels qu'il a prononcés et le serment religieux par lequel il s'est lié en recevant le caractère idéifiable de la prêtrise, c'est là une chose qui regarde sa conscience, et affaire à débattre entre lui et l'autorité de l'Eglise à laquelle il appartient, si tant est qu'il appartienne à aucune Eglise.

Mais qu'il ait volontairement, par une lettre adressée au journal le *Temps*, appelé l'attention publique sur ce triste incident de sa vie de prêtre, et cherché à transformer une faiblesse en scandale, voici qui dépasse de beaucoup la singularité d'allure à laquelle l'abbé Loyson nous avait cependant habitués par ses précédentes lettres sur son départ pour les Etats-Unis et autres faits aussi intéressants de sa vie privée. Quant à nous, nous ne nous ferons pas l'écho complaisant du singulier épithalame qu'il entonne en son honneur, et nous le laisserons goûter dans l'ombre le nouveau sentiment qui, pour toutes sortes de raisons, nous paraît bien tardif.

La lettre du Père Hyacinthe obtient généralement le mépris qu'elle mérite. Pour indiquer la direction du sentiment général à l'endroit de cette profession cynique, nous croyons qu'il nous suffit de citer encore le *Journal de Paris*.

Voici ce que nous lisons dans cette feuille :

« M. Hyacinthe Loyson, que l'on connaissait autrefois sous le nom de Père Hyacinthe, comme un prédicateur distingué, écrit aux *Débats* une longue lettre pour leur annoncer son mariage. Nous reproduisons le passage de ce factum où il critique le célibat des prêtres. Il est difficile à un homme de faire preuve de plus de prostration intellectuelle et de vanité malade. C'est vide et c'est triste. Il met cent lignes à faire part de son mariage, comme s'il s'agissait d'un événement capital. Qu'est-ce que cela fait au monde qu'un prêtre jette sa soutane aux orties et contracte des noces comme le dernier venu ?

» Et quand bien même M. Hyacinthe Loyson intéresserait à ses amours l'opinion malsaine, en aurait-il moins trahi ses serments de prêtre? Serait-il moins coupable, en admettant que l'état de mariage soit un état plus conforme à la nature et d'une morale meilleure? Le clergé vit sous la loi religieuse du célibat. En entrant dans la carrière ecclésiastique, les postulants, si naïfs qu'on les suppose, savent bien que les joies du foyer sont pour d'autres, et que leur royaume n'est pas de ce monde. Mais vous verrez que les mêmes hommes qui prenaient parti, il y a moins d'un mois, pour le concubinage, vont, en considération de ce prêtre rebelle à l'Eglise, défendre demain le mariage contre le célibat. — Louis Teste. »

## Dernières Nouvelles.

La première entrevue des empereurs d'Allemagne, d'Autriche et de Russie, a eu lieu hier.

Berlin, 6 septembre.

La *Gazette de la Bourse* croit savoir de bonne source que dimanche les trois empereurs, accompagnés de leurs premiers ministres (MM. de Bismark, Gortschakoff et Andrassy), se réuniront en conférence au palais de l'empereur Guillaume. L'objet des délibérations doit être tenu rigoureusement secret; cependant, après l'entrevue, les autres puissances seront informées par une circulaire identique des intentions des trois empereurs.

Il est à peu près certain que l'élevation de l'impôt sur les permis de chasse ne sera pas maintenue.

On s'est aperçu que la mesure, loin de profiter au Trésor, constituait une perte assez considérable.

Pour les articles non signés : P. GODET.



Voici le sommaire des gravures que l'Univers illustré publie dans son numéro de cette semaine : Paris : Incendie aux Ternes; les Nouvelles fontaines offertes à la population parisienne par sir Richard Wallace; la Musique militaire aux Tuileries; Don Sebastian Lerdo de Tejada, nouveau président de la république mexicaine; l'Habitation du docteur Livingstone à Ujiji, dans l'Afrique centrale; une Ascension au Vésuve; les Jardins des nouveaux quais de la Tamise, à Londres; une Chasse aux chiens courants; Revue comique du mois, par Cham (douze gravures); une Chaumière près de Belfast, en Irlande. — Rébus, Problème d'échecs.

On trouvera à la dernière page de ce numéro de l'Univers illustré la nomenclature des magnifiques primes gratuites offertes aux personnes qui s'abonnent ou qui renouvellent leur abonnement à ce journal, qui tient le premier rang parmi les publications illustrées.

Abonnements, pour Paris et les départements :

Un an : 24 fr. ; Six mois, 14 fr. ; Trois mois, 6 fr. — Le numéro de 16 pages : 35 c. — Par la poste : 40 c.

Administration : rue Auber, 3, place de l'Opéra.

### ESCOMPTE ET RECouvreMENTS.

#### H. VALLEIX FILS

Banquier, 346, rue St-Honoré, à Paris.  
42, rue d'Alsace, à Angers.  
44, rue du Temple, à Saumur.

Escompte et Recouvrements sur la France et les principales places de l'Europe.

Achats et ventes au comptant de toutes valeurs cotées et non cotées au parquet et en banque (courtage réduit).

Achats et ventes à termes, couverture 1/10<sup>e</sup>, courtage de la chambre syndicale des agents de change, sans aucune autre commission.

Escompte de coupons et encaissement de titre nominatif (courtage réduit).

Souscriptions sans frais à toutes les émissions.

Remboursement des titres sortis aux tirages.  
Echange et libération de titres.  
Avances sur titres, mêmes numéros rendus.  
Groupements de capitaux et de titres pour reports.  
Renseignements sur toutes valeurs.  
Dépôts en comptes-courants à échéance fixe, à 4 1/2 0/0, quand le taux de la Banque est à 5 0/0.

#### BANQUE GÉNÉRALE DES REPORTS

Pour consolider les intérêts financier et industriel de France,

346, RUE SAINT-HONORÉ, PARIS.

Succursales : 12, rue d'Alsace à Angers ;  
44, rue du Temple, à Saumur.

M. H. VALLEIX fils a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que M. PIÈTRE-OUVRARD a cessé de faire partie de sa maison.

#### BANQUE GÉNÉRALE DES REPORTS

Pour consolider les Intérêts financiers et Industriels de France.

Paris, le 1<sup>er</sup> août 1872.

Monsieur,

Les résultats prévus et obtenus par la Banque générale des Reports à la dernière souscription de l'Emprunt national de 1872, démontrent une fois de plus l'habile direction qui procède à toutes ses opérations.

Les travaux financiers faits par notre Directeur, ses nombreuses relations avec la haute finance parisienne, lui ont attiré depuis longtemps la sympathie générale, car ils offrent les garanties indiscutables de Bénéfices et de Sécurité. Il n'est donc pas prématuré de promettre aux Actions, outre l'Intérêt 5 0/0 du capital engagé, des dividendes rémunérateurs.

Afin de donner un développement nécessaire à toutes les opérations financières, nous n'hésitons pas à convertir notre maison en Société par actions, les garanties données par les Reports étant un profit certain sans aucun risque, c'est-à-dire un placement de tout repos.

Envoi franco sur demande affranchie des Statuts et de la Notice sur les Reports.

#### ÉMISSION

4,000 ACTIONS DE 500 FRANCS

1<sup>er</sup> Versement : 50 francs

200 francs seront appelés aussitôt la clôture de la Souscription.

Chaque action donne droit à une part proportionnelle des Bénéfices sur toutes les opérations de la banque générale des reports.

Les Souscriptions devront être adressées en un mandat à vue sur la Banque de France ou en lettre chargée au Directeur.

M. H. VALLEIX FILS, banquier à  
PARIS, rue Saint-Honoré, 346.  
ANGERS, rue d'Alsace, 12.  
SAUMUR, rue du Temple, 11.

LES ACTIONS SERONT COTÉES.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à Paris ou dans ses Succursales et par demande affranchie.

#### INSTITUTION DE M<sup>lle</sup> BERGAULT

Place du Petit-Thouars, Saumur.

M<sup>lle</sup> BERGAULT a l'honneur de prévenir les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance, qu'elle doit rouvrir son pensionnat de jeunes filles dans sa maison, place du Petit-Thouars, n° 33, et que la rentrée est fixée au lundi 9 septembre. Comme par le passé, les enfants recevront une bonne éducation, ainsi qu'une instruction sérieuse et solide. Les arts d'agrément y seront montrés.

P. GODET, propriétaire-gérant.

#### ROBES ET CONFECTIONS.

Rue du Prêche, n° 3.

#### M<sup>me</sup> DUVAL

A l'honneur d'informer les Dames qu'elle arrive de Paris pour se fixer à Saumur.

Elle se chargera de toutes les confections que l'on voudra bien lui confier, aux plus justes prix.

La grande expérience qu'elle a acquise dans la confection et la coupe des modes à Paris lui fait espérer que l'on n'aura qu'à se féliciter de son travail. (447)

Santé à tous rendue sans médecine par la délicieuse farine de Santé Revalésière Du Barry de Londres.

Vendue maintenant en état torréfié, elle n'exige plus qu'une minute de cuisson.

Tout malade trouve, dans la douce Revalésière Du Barry, santé, énergie, appétit, bonne digestion et bon sommeil. Elle guérit sans médecine, ni purges, ni frais, les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, phthisie, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. 74,000 cures, y compris celles de S. S. le Pape, le duc de Pluskow, M<sup>me</sup> la marquise de Bréhan, etc., etc.

Certificat N° 56,935.

Barr (Bas-Rhin), 4 juin 1861.

Monsieur, — La Revalésière a agi sur moi merveilleusement : mes forces reviennent et une nouvelle vie m'anime, comme celle de la jeunesse. Mon appétit, qui pendant plusieurs années a été nul, est revenu admirablement, et la pression et le serrement de ma tête, qui depuis quarante ans s'étaient fixés à l'état chronique, ne me tourmentent plus.

DAVID RUFFÉ, propriétaire.

Six fois plus nourrissante que la viande sans échauffer, elle économise 50 fois son prix en médecines. En boîtes, 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 6 kil., 32 fr. ; 12 kil., 60 fr. — Les Biscuits de Revalésière qu'on peut manger en tous temps se vendent en boîtes de 4 et 7 francs. — La Revalésière chocolatée rend appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles, et nourrit dix fois mieux que la viande et que le chocolat ordinaire sans échauffer. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 ; de 576 tasses, 60 fr., ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste. — Dépôt à Saumur, chez MM. TEXIER, place de la Bilange, COMMON, rue St-Jean, GONDRAND, rue d'Orléans, et chez les pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et Co., 26, place Vendôme, Paris.

### COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 6 SEPTEMBRE 1872.

Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.
3 % jouissance 1 <sup>er</sup> janv. 71.	55 35	»	»	Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	900	»	7 50	C. gén. Transatlantique, j. juill.	382	»	50
4 1/2 % jouiss. 22 septembre.	80 50	»	25	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	660	»	»	Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	438 75	»	1 25
4 % jouissance 22 septembre.	»	»	»	Crédit Mobilier	440	2 50	»	Crédit Mobilier esp., j. juillet.	517 50	2 50	»
5 % Emprunt	85 50	15	»	Crédit foncier d'Autriche	962 50	7 50	»	Société autrichienne, j. janv.	»	»	»
Emprunt 1872	88 65	»	05	Charentes, 400 fr. p. j. aodt.	411 25	1 25	»				
Dép. de la Seine, emprunt 1857	208 75	2 25	»	Est, jouissance nov.	537 50	2 50	»				
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	385	»	»	Paris-Lyon-Méditerr., j. nov.	860	»	»				
— 1865, 4 %	450	50	»	Midi, jouissance juillet.	587 50	2 50	»				
— 1869, 3 % t. payé.	279	1	»	Nord, jouissance juillet.	980	»	»				
— 1871, 3 % 70 fr. payé.	252 50	75	»	Orléans, jouissance octob.	857 50	1 25	»				
— libéré	»	»	»	Ouest, jouissance juillet, 65.	530	»	»				
Banque de France, j. juillet.	4215	15	»	Vendée, 250 fr. p. jouiss. juill.	»	»	»				
Comptoir d'escompte, j. aodt.	645	2 50	»	Compagnie parisienne du Gaz.	»	»	»				
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill.	510	5	»	Société Immobilière, j. janv.	»	»	»				
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	450	»	»								

#### GARE DE SAUMUR

(Service d'été, 6 mai).

##### DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 09 minutes du matin, express-poste.  
6 — 45 — — (s'arrête à Angers).  
9 — 02 — — omnibus.  
1 — 33 — — soir, —  
4 — 13 — — express.  
7 — 27 — — omnibus.

##### DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 03 minutes du matin, omnibus-mixte.  
8 — 20 — — omnibus.  
9 — 50 — — express.  
12 — 38 — — omnibus.  
4 — 44 — — soir, —  
10 — 30 — — express-poste.  
Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 34 s.

Etude de M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire à Saumur.

**A VENDRE**  
PAR ADJUDICATION,

1<sup>re</sup>. — A la Mairie de Saint-Cyr-en-Bourg,

Le dimanche 22 septembre 1872, à midi,

#### UN CLOS DE VIGNE

Dit LA PETITE PERRIÈRE,  
Commune de Saint-Cyr,

D'une contenance d'un hectare quatre-vingt-sept ares, joignant le chemin de Saint-Cyr à Saumoussay, MM. Lemoine, Rousseau et Chasle, y compris maison, hangar, vastes caves et pressoir.

2<sup>ne</sup>. — A Saumur, en l'étude de M<sup>e</sup> CLOUARD,

Le lundi 25 septembre 1872, à midi,

#### UNE MAISON

A Saumur, rue Haute-Saint-Pierre, n° 35,

#### ET UN JARDIN,

A Saumur, rue du Presbytère, derrière l'église de Nantilly,

D'une contenance de cinq ares cinquante centiares, joignant M. Christiani, le Presbytère et le Jardin des Plantes. (457)

#### A VENDRE

UNE CHIENNE COUCHANTE, dressée, âgée de six ans. S'adresser au bureau du journal.

## VENTE APRÈS FAILLITE DES PROPRIÉTÉS

Appartenant à  
MM. GUSTAVE DE FOS, ERNEST DE FOS,  
LÉON DE FOS,  
Banquiers à Saumur.

CES IMMEUBLES COMPRENNENT :

- 1<sup>o</sup> La terre et le château de Milly, situés commune de Gennes ;
- 2<sup>o</sup> La terre de Trèves, située commune de Trèves-Cunault ;
- 3<sup>o</sup> La terre et le château de Virolay, commune de Dénézé ;
- 4<sup>o</sup> Une maison, sise à Saumur, rue Haute-Saint-Pierre ;
- 5<sup>o</sup> Deux maisons, sises à Saumur, rue Beaurepaire ;
- 6<sup>o</sup> La ferme du Peuplier, commune de la Ménitrie ;
- 7<sup>o</sup> La ferme du Marais, commune de Beaufort-en-Vallée ;
- 8<sup>o</sup> Terres et vignes, situées à Bizay.

ON VENDRA ÉGALEMENT :

Trois beaux mobiliers, comprenant : Bijoux, diamants, dentelles, tableaux, etc., etc.

Des affiches ultérieures donneront très-prochainement la contenance de chaque terre, la nomenclature des objets mobiliers et tous autres renseignements. (408)

1<sup>er</sup> 50 LE FLACON PHÉNOL-BOBŒUF 3<sup>er</sup> 50 LE LITRE  
DÉSINFECTANT ANTI-PUTRIDE PRIX MONTYON INSECTICIDE HÉMOSTATIQUE

Contre : Brûlures, Coupures, Piqûres, Morsures venimeuses, Maladies de peau (dartres, etc.), Epidémies (petite vérole, choléra, etc.). Chez les ANIMAUX, il guérit : PESTE BOVINE, Couronnements, Démangeaisons, Roux-Vieux, Gale, Crapaud, Javart, Piétin, Pénie, Sang-de-rate, Typhus, etc. Il assainit : Écuries, Poulaiers, Colombiers, Chenils, etc., qu'il purge de tous insectes. Paris, 9, RUE BUFFAULT et dans toutes les Pharmacies, Drogueries, Herboristeries.

Le 7 Octobre, Hôtel de l'Univers, à Tours, commenceront les leçons de diction à l'usage des

## BÈGUES

Professées par M. CHERVIN, Officier d'Académie, Directeur-Fondateur de l'Institution des Bègues de Paris, avenue d'Eylau, 90.

Au Commerce et à l'Industrie.

### La Maison DAVIS-HENRY et Co

Commission - Bank, 23, Chaussée d'Antin, Paris (Succursales à l'Étranger),

Traite toutes opérations ayant rapport aux affaires Financières et Industrielles. Donne des Ouvertures de Crédit et facilite l'Escompte de Valeurs Françaises et Étrangères. Procure aux Banquiers, Négociants et Industriels, pour les seconder dans leurs affaires, des Valeurs sur toutes les places commerciales et des Bordereaux sur tous pays. Renseignements privés et gratuits sur tous Titres, Valeurs, Actions, Obligations, etc., etc. — Ecrire franco à la Direction. (Joindre un timbre-poste pour la réponse.) (333)

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.